

III.5. S'appuyer sur les savoirs, savoir-faire des pêcheurs et normes locales pour penser la gestion de la pêche en Haïti

C. SABINOT¹
S. JEAN MARIE²
W. CELESTIN²
N. JEAN BAPTISTE²
A. DESIRADE²

²Institut de recherche pour le développement, Centre IRD

¹Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire (FAMV)
de l'Université d'État d'Haïti

Résumé

En Haïti, la pêche est une activité économique, sociale et culturelle importante. Selon le recensement halieutique récent fait en parallèle de l'exécution de cette expertise par le MANDR, près de 46 000 pêcheurs s'adonnent à cette pratique en 2020. La pêche artisanale pratiquée en Haïti, fournissait près des 3/4 de la quantité de poissons consommée au niveau local (Breuil, 1999a) et y donne aujourd'hui un apport de 40 % (Badio, 2018). Elle contribue fortement au revenu de ses pratiquants et aux autres acteurs de la filière qui sont, comme dans de nombreux autres endroits de la planète où la pêche est principalement pratiquée par des « petits pêcheurs », porteurs de savoirs et de savoir-faire précieux sur les milieux exploités et les techniques

de capture. Pourtant, ces savoirs et savoir-faire des pêcheurs sont peu connus et peu reconnus dans les politiques des pêches.

En nous appuyant sur des observations et des entretiens menés dans le nord et le sud de pays ainsi que sur l'île de La Gonâve, et de manière très approfondie dans les localités de Chardonnières et Bainet sur les sujets en question, ce chapitre mettra en relief certains aspects techniques, professionnels et sociologiques de l'exploitation des ressources halieutiques jusque-là peu étudiés. Nous rendrons en particulier compte de la diversité des savoirs et savoir-faire des pêcheurs sur les ressources et les techniques de pêche, ainsi que des attitudes, opinions, des croyances, des mythes et de leurs évolutions. Ce chapitre fait particulièrement état de l'adaptabilité des pêcheurs dans leurs pratiques, dans les matériaux mobilisés pour fabriquer leurs engins, dans la constitution de modes de gestion pour accéder aux territoires marins et à l'ensemble de la filière. Il vise à montrer que la reconnaissance des savoirs des pêcheurs, de la compréhension de ce patrimoine halieutique et de ses transformations récentes, peuvent enrichir les débats actuels à propos de l'élaboration et l'implémentation de plans de gestion et de politiques publiques en matière de pêche.

Mots clés : savoirs, savoir-faire, normes locales, gestion, pêche artisanale.

Introduction

« Traditionnelle », « archaïque », « artisanale » sont autant de qualificatifs que l'on entend à propos de l'activité de pêche en Haïti. Le pays dispose d'un littoral de 1 977 km et une zone économique exclusive (ZEE) de 86 398 km² dont 5 857 km² de plateau continental (FAO, 2005, 2018). Il représente le deuxième pays de la Caraïbe, après Cuba, bénéficiant d'une si vaste étendue d'eau de mer (MARNDR, 2010). Aussi, le milieu marin haïtien héberge plusieurs biotopes abritant de nombreuses espèces et qui offre des potentialités non négligeables en matière de pêche et d'aquaculture marine (Célestin, 2004). Selon le recensement halieutique récent fait en parallèle à l'exécution d'une expertise collective de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) pour le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) dans le cadre du projet de développement de la pêche artisanale, près de 46 000 pêcheurs s'adonnent à la pêche en 2020. Cette activité fournissait près des 3/4 de la quantité de poissons consommée au niveau local dans les années 1990 (Breuil, 1999a) et y amène aujourd'hui à un apport de près de 40% (Badio, 2018). Elle contribue

fortement au revenu de ses pratiquants et aux autres acteurs de la filière. Le secteur de la pêche occupe ainsi une place très importante dans l'économie nationale et constitue un des piliers du développement économique et social du pays par ses rôles multiples : alimentaire, économique, social, environnemental (Saffache, 2006). Pour autant, bien qu'ils aient sans cesse adapté leurs pratiques et fait évoluer leurs savoirs et savoir-faire, les pêcheurs s'inquiètent aujourd'hui de la diminution de leurs prises et ne parviennent plus à nourrir leurs familles.

Dans ce contexte, le pays s'est engagé dans une réflexion sur sa politique des pêches qui tient compte des savoirs et pratiques des communautés de pêcheurs encore peu valorisés et ce chapitre vise à nourrir cette réflexion. Aujourd'hui, les activités de pêche en zone récifale s'appuient essentiellement sur des engins et des pratiques traditionnels, acquis par l'expérience et transmis de génération en génération, mais aussi sur de nouvelles pratiques reposant sur des techniques récentes toujours imprégnées de savoirs et savoir-faire locaux anciens qui permettent de s'adapter au déplacement de la ressource halieutique, de fabriquer des outils avec des matériaux à la fois naturels et manufacturés, d'approfondir la connaissance des habitats marins. En 2012, le rapport sur l'évaluation de la situation de la pêche sur la côte sud d'Haïti note que les pêches restent très peu modernisées et insuffisamment organisées (PADI, 2012) et nous avons pu faire le constat que le changement s'opérait doucement. Déjà à la fin des années 1990, Breuil (1999b) constatait que les ressources marines avaient été exploitées de façon opportuniste avec emphase sur la production au détriment du renouvellement des stocks. À cela s'ajoutait l'absence d'un système organisé et fiable de collecte et d'analyse de données, de suivi, de surveillance et de contrôle (Mateo et Haughton, 2003). Les informations disponibles sur les prélèvements et la filière plus globalement restaient fragmentaires et incomplètes, parfois même contradictoires. Avant le lancement de cette expertise et d'un processus d'évaluation et de suivi la pêche par le MARNDR en 2016, les quelques données accessibles sur l'état des stocks, la dynamique des populations ou la biodiversité en général, tout comme celui sur l'analyse des dispositifs de protection, de conservation, de valorisation des connaissances et expériences des pêcheurs, pour ne citer que ceux-là, provenaient de la littérature grise et de quelques études halieutiques ponctuelles. Dans un contexte où la donnée est relativement rare (MARNDR, 2010) et où la taille des individus des espèces de poissons de récifs a particulièrement diminué (Saffache, 2006), l'appréhension des dynamiques socio-environnementales du monde de la pêche et en particulier la considération des savoirs des pêcheurs sur les zones pêchées, leurs connaissances écologiques du milieu et savoir-faire locaux est une étape clef pour être en mesure d'accompagner les réflexions sur la gestion de cette activité qui peut soutenir l'alimentation et le bien-être de nombre d'Haïtiens.

Plusieurs études internationales ont de plus démontré que les pêcheurs doivent être au cœur du dispositif de gestion pour s'assurer que ce dispositif fonctionne, qu'il soit accepté et suivi. En particulier, il est essentiel d'appréhender et de mobiliser leurs savoirs qui impliquent tant des dimensions sociales, institutionnelles, qu'environnementales englobant des connaissances sur l'habitat, sur les espèces ciblées, leurs comportements, l'évolution de leurs population, etc. (Hind, 2015 ; Stead *et al.*, 2006 ; Stephenson *et al.*, 2016).

Dans le cadre de cette expertise, nous avons choisi de rendre compte des savoirs des pêcheurs et pêcheuses haïtiens¹ afin de favoriser leur reconnaissance et leur intégration dans les politiques à venir. Pour ce faire, des observations et des enquêtes ont été menées auprès d'une grande diversité de pêcheurs de la région nord, de l'île de La Gonâve et de la région sud, via entre autres des entretiens individuels ou collectifs. Ont aussi été rencontrés des vendeurs et vendeuses dans les marchés, des personnes ayant une connaissance étendue de la diversité des situations qui se présentent en Haïti, ainsi que le président de l'association des pêcheurs d'Haïti. Enfin, une ethnographie ciblée a été approfondie dans la région sud du pays, à Chardonnières et Baint², afin de décrire les pratiques privilégiées par les pêcheurs, de rendre compte des valeurs, savoirs et savoir-faire mobilisés localement pour réaliser leurs activités et organiser la gestion des territoires concernés.

Ces connaissances des pêcheurs sont-elles mobilisables à l'échelle étatique ? De quelle manière pourraient-elles faciliter une gestion des pêches en Haïti ? Offrent-elles aux équipes du ministère des orientations réalisables pour le développement des pêches ? Quels sont les opportunités et les freins rencontrés ? Ce chapitre propose d'examiner les savoirs, pratiques et normes portés par les pêcheurs et de scruter en particulier les transformations récentes qui les ont marqués. En les confrontant aux ambitions de développement des pêches du gouvernement haïtien, nous proposons d'analyser le rôle qui peut être accordé à ces savoirs produits et expérimentés localement.

Après avoir décrit le contexte social et environnemental des deux villages où ont été menés des observations et des entretiens semi-directifs auprès de 260 personnes impliquées dans la filière (63 femmes et 197 hommes), nous rendrons compte des savoirs naturalistes des pêcheurs et de leur mémoire des modifications de la ressource halieutique. Ensuite, nous décrirons les techniques de pêche pratiquées localement et analyserons les modifications récentes que les pêcheurs ont mises en œuvre pour s'adapter au contexte social, environnemental et économique changeant. Enfin, en nous

¹ Voir aussi le chapitre dédié au rôle des femmes dans la pêche.

² Le travail de terrain dans ces deux communes a été principalement réalisé par Samson Jean Marie dans le cadre de son stage de fin d'études sous la direction de C. Sabinot, N. Jean-Baptiste et W. Célestin.

appuyant sur les valeurs différenciées accordées par les Haïtiens aux diverses espèces et sur leur manière d'envisager la protection de la ressource, nous analyserons comment les transformations récentes ayant touché les activités de pêche dans la région peuvent nourrir les discussions autour de l'élaboration et l'implémentation de politiques publiques en matière de pêche qui intégreraient entre autres la valorisation des solides compétences des pêcheurs haïtiens, praticiens quotidiens du littoral.

1. Chardonnières et Bainet, deux communes côtières dépendantes de la pêche

1.1. Situation géographique et déroulement des enquêtes

La commune de Chardonnières est située dans le département du sud d'Haïti. Elle s'étend sur une superficie de 115,04 km² et comporte une ligne de côte de 12 km (Figure 1). Celle de Bainet, au sud-est du territoire, dispose de 3,25 fois plus de littoral et occupe 300,88 km² (figure 2). Bainet, avec ses 86 755 habitants, présente une densité de population de 288,6 habitants par km² (IHSI, 2015), soit 1,3 fois plus élevée que celle de la commune de Chardonnières, abritant une population dépassant les 25 240 habitants pour l'année de 2015.



Figure 1 : Carte de localisation de la commune de Bainet.

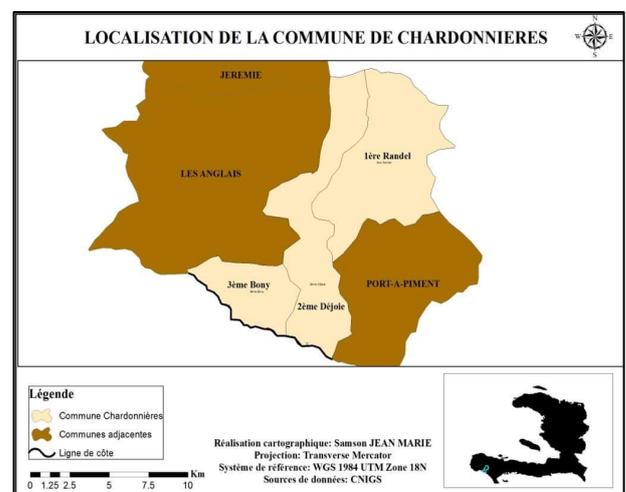


Figure 2 : Carte de localisation de la commune de Chardonnières.

Ces communes ont des plateaux insulaires peu étendus aux pentes sous-marines abruptes. Leurs positionnements géographiques, leur confient des contraintes physiques et des risques naturels majeurs. Elles sont toutes deux situées sur la trajectoire des cyclones et leur situation éloignée de la capitale *via* des routes peu praticables en fait des communes particulièrement enclavées.

Malgré cet enclavement, le commerce des produits de première nécessité, des denrées agricoles et de ressources halieutiques avec les autres villes du pays constitue le pivot économique de ces deux villages. À côté des activités de production agricole, des petits commerces et des travaux dans le bâtiment et les routes, la pêche occupe une place essentielle. Elle est pratiquée pour l'alimentation du foyer et pour la vente. Dans les deux villages, on dénombre près de 900 pêcheurs (489 à Chardonnières et 311 à Bainet) durant le premier recensement exhaustif mené par le ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR, 2017). Bien que la pêche soit généralement peu lucrative, elle permet aux communautés côtières de subvenir à une partie de leurs besoins économiques.

Dans ces deux communes, 12 semaines de terrain ont été réalisées en 2018-2019 afin d'y décrire la pêche et son organisation et d'analyser plus spécifiquement l'évolution des savoirs naturalistes des pêcheurs et des normes de gestion locales et institutionnelles en matière de pêche et leurs évolutions. Une première enquête exploratoire collective a été réalisée en septembre 2018. Puis entre le 12 décembre 2018 et le 29 avril 2019, une ethnographie fine du monde de la pêche a été conduite. En plus de l'observation participante réalisée à terre comme en mer et de la conduite de nombreux entretiens informels de courte durée, 260 entretiens semi-directifs (130 dans chaque village), durant chacun entre une heure et quatre heures, ont été menés afin de permettre aux pêcheurs de s'exprimer le plus librement possible sur leurs réalités et leurs visions de l'avenir de la pêche en Haïti.

1.2. Des pêcheurs se distinguant selon leurs lieux et moyens de pêche

De toutes les exploitations qui sont faites des ressources naturelles (agriculture, pêche, exploitation ligneuse et minière), la pêche est certainement l'une des activités les plus pratiquées par les populations côtières de ces deux villages. Elle se réalise à proximité du littoral sur des petites embarcations (80 % de la flotte), par près de 70 % des pêcheurs et plus au large pour les 30 % disposant de savoir-faire, réseaux et finances suffisants.

Pour les foyers disposant de faibles ressources financières, il s'agit d'une activité de subsistance qu'ils pratiquent presque quotidiennement,

excepté durant la saison pluvieuse où ils travaillent aux champs. Ils utilisent des embarcations simples, et en particulier des *bois fouillés* pour les sorties individuelles, à savoir des pirogues monoxyles creusées dans un tronc d'arbre simple, et des canots³ pour pêcher en équipe de deux à trois personnes. Les engins de capture sont des lignes à main, des nasses fabriquées avec des matériaux végétaux (lames tressées d'écorces de bambou *Bambusia vulgaris* ou de roseau *Gynerium sagittatum*) et des filets. Ils exploitent principalement la zone côtière et ne vont pas au-delà des zones trop éloignées qui offrent des profondeurs supérieures à 80 m. Nous qualifierons cette pêche de vivrière, car plus de la moitié de la production, et très souvent son intégralité est destinée à la consommation familiale. Le surplus peut être vendu au bord de route à des particuliers ou à des revendeurs ou vendeuses présents sur la plage.

Aux côtés de ces pêcheurs vivriers a émergé depuis le début des années 2000 une autre catégorie d'acteurs plus équipés s'intéressant aux ressources démersales et aux grands pélagiques. Ils sont généralement organisés en association et bénéficient d'équipements de pêche et de formations dispensées par le gouvernement et/ou des organisations non gouvernementales. Contrairement au premier groupe d'acteurs, ils présentent la pêche comme étant leur première activité lucrative, complétée par l'agriculture. Ils utilisent des bateaux en fibre de verre de longueurs qui varient de 5,5 à 7 mètres et des engins de pêche plus coûteux, à savoir (lignes, palangres, cannes-à-pêche) et des appâts artificiels. Ils gagnent ainsi le large et pêchent à proximité des dispositifs de concentration de poissons (DCP) mouillés par le ministère de l'Agriculture et des organismes non gouvernementaux (Food For The Poor, Coopération espagnole) sur des fonds de 500 à 2 000 m de profondeur à moins de 50 km de la côte. Ils ciblent des espèces démersales profondes (80 à 300 m) sur le parcours entre la terre ferme et les DCP, tels les Ludjanidae, les Malacanthidae ainsi que les grands pélagiques autour des dispositifs, en particulier des thonidés et daurades coryphènes pour les villages où ont été menées les enquêtes.

Ces pêcheurs, qui ont déployé leurs activités au-delà de la zone côtière trop perturbée, parviennent à produire des revenus non négligeables allant jusqu'à 20 000 gourdes⁴ pour une « très bonne pêche ». Selon une étude récente menée par Brutus (2019) à Chardonnières, les pêcheurs sur DCP capturent en moyenne pendant une année 10 550 livres de poissons qui représentent un revenu de 357 046,67 Gourdes. Par comparaison, les pêcheurs s'éloignant peu des côtes rentrent en moyenne annuelle 4 594 livres de poissons, pour un revenu moyen annuel de 240 737 Gourdes.

³ Embarcations fabriquées en planches entièrement de manière artisanale et sont réputées pour leur solidité (comparativement aux bois fouillés), leur beauté et leur qualité.

⁴ 20 000 gourdes équivalent à 200 dollars haïtiens, soit 185 euros.

1.3. Des pêcheurs faisant face à des contraintes à la pêche et à la vente distinctes

Les deux types de pêcheurs habitant les villages de Bainet et Chardonnières rencontrent des contraintes importantes dans leur activité de prélèvement et de vente.

Les pêcheurs vivriers constatent une importante diminution de leurs prises depuis trente ans et considèrent que la zone côtière joue aujourd'hui de moins en moins son rôle de garde-manger. Certaines espèces ont disparu de leurs habitats habituels, ce que relèvent également Augier et Watson dans leur rapport publié en 2010 sur la gestion raisonnée des ressources (Augier et Watson, 2010). En particulier, les pêcheurs relatent que le *pawòkèt roz* (*Sparisoma atomarium*), le *pwason bous* (*Xanthichthys ringens*) et quelques espèces de Palinuridés pêchées jadis au niveau des récifs, se retirent progressivement vers des eaux plus profondes pour se protéger de la turbidité et des polluants causés par les apports terrestres des bassins versants. D'après les pêcheurs, cette forme de perturbation est renforcée non seulement par les cyclones, mais aussi par l'exploitation accrue des mangroves et l'extraction des coraux pour la fabrication de la chaux (Jean Marie et Cadet, 2019). À cela s'ajoute l'arrivée massive des sargasses sur ces zones côtières qui sont préjudiciables tant pour la population humaine (émission de sulfure de soufre) que pour les espèces animales et végétales. Néanmoins, dans les zones où les amas sont d'une surface raisonnable et s'approchent peu de la plage, les sargasses constituent des dispositifs naturels flottants de concentration de poissons où les petites embarcations non motorisées peuvent aller pêcher.

Quant aux pêcheurs qui ont réussi à s'engager dans une pêche où la ressource n'est pas aussi réduite que sur la côte, leur activité est soumise à diverses contraintes d'ordre économique, sécuritaire, politique, culturel et sanitaire. Ainsi les investissements engagés sont importants pour l'acquisition de carburant et de matériels divers. La sécurité en mer est un point très sensible et dépend largement des rares moyens matériels dont disposent les pêcheurs. En se déplaçant loin des côtes avec des équipements peu importants, ils courent de forts risques d'accident en mer ; les récits de ces derniers sont courants, tant dans les villages que sur les médias du pays, tel Rezonòdwes⁵ qui faisait état en 2018 de la disparition d'une cinquantaine de pêcheurs haïtiens, ou encore sur le site de la protection civile⁶. Les pannes de moteur et l'inaccessibilité de pêcheurs aux réseaux téléphoniques hantent ainsi le quotidien des pêcheurs.

⁵ <https://rezonodwes.com/2018/09/17/plus-dune-cinquantaine-de-pecheurs-haitiens-portes-disparus-et-recherches-par-des-garde-cotes-americains/>

⁶ <http://pwoteksyonsivil.blogspot.com/2016/10/ouragan-matthew-un-pecheur-mort-et-un.html?view=magazine>

Les troubles politiques qui sévissent dans le pays engendrent, fort souvent et pour des durées de plusieurs semaines, un arrêt des activités appelé « *phénomène de pays lock* », limitant le déplacement des distributeurs à l'échelle régionale et/ou nationale. À l'échelle locale, l'offre prend alors le dessus sur la demande. Cela entraîne des pertes dans les produits pêchés, et en conséquence des déficits économiques pour les distributeurs comme pour les pêcheurs, et plus particulièrement ceux s'adonnant aux captures des grands spécimens au large (A. Désirade, 2020). En effet, culturellement, les Haïtiens ne sont pas habitués à cuisiner les grands pélagiques ou les espèces démersales ; ils préfèrent déguster les petits pélagiques côtiers, et plus spécifiquement les poissons dits « roses » tels les vivaneaux (*Ocyurus chrysurus*, *Lutjanus purpureus*), balbarins (*Mullus auratus*), perroquets roses (*Sparisoma atomarium*, *Sparisoma radians*). Vendre les espèces pêchées au large localement est donc difficile. Enfin, les équipements à terre ne permettent pas toujours produire de la glace ou de conserver les ressources en chambre froide. Cette situation constitue un « maillon faible » majeur pour éviter les pertes lorsque les routes sont impraticables et encore plus pour envisager de l'exportation dans la région (Célestin 2004).

2. Un socle de savoirs naturalistes pour construire des habitudes de pêche adaptées

Malgré les difficultés auxquelles ils doivent faire face, les pêcheurs des deux villages sont toujours solidement acteurs de leurs pratiques et s'appuient sur des savoirs naturalistes construits dans l'engagement quotidien ou du moins régulier avec leur environnement marin, et par le partage avec leurs aînés expérimentés. Un vocabulaire spécifique permet d'ailleurs de distinguer le pêcheur expérimenté du pêcheur apprenti : le *amatè* transmet ainsi ses connaissances au jeune apprenti pêcheur, appelé *soutnè*, qui à son tour deviendra avec le temps un *amatè*.

2.1. Des savoir-faire de pêche : repérer les lieux selon les espèces et mobiliser les écosystèmes terrestres côtiers pour pratiquer la pêche

Avant d'être pêcheur, le pratiquant ou l'aspirant est d'abord un bon observateur de son milieu (Geistdœrfer, 1974). Sa capacité à agir sur et dans le milieu marin ne dépend généralement pas de son niveau d'éducation ou

d'une quelconque formation particulière, mais de ses expériences, des récits et mythes partagés pour construire des savoir-être, des savoir-faire et des valeurs fortement imprégnées depuis des générations. Le contact avec le milieu marin pour un pêcheur se fait généralement dès son plus jeune âge. Les premières sorties se font en compagnie d'un parent proche (père, oncle, cousin ou ami) et/ou d'une connaissance. Ce processus d'initiation n'a pas de durée bien définie, il est fonction de la capacité du jeune initié à contrôler son éventuelle naupathie, son niveau d'adaptation à l'observation et l'interprétation des éléments de son environnement immédiat. Le repérage des lieux poissonneux comme des sites où un engin de pêche a été posé se fonde sur l'identification des amers depuis la mer, *remak* en créole (élément significatif du relief, de la végétation, ou encore infrastructure...). En plus d'une bonne connaissance des courants de marée et de différentes implications des phases lunaires pour la pêche, de nombreux indicateurs écologiques permettent de déceler où se situent les bancs de poissons « *li pwason*⁷ » : la couleur de l'eau et son agitation, la présence d'oiseaux significatifs associés à telle ou telle espèce recherchée.

Les pêcheurs ont aussi une très bonne connaissance des éléments naturels terrestres qui peuvent leur être utiles afin de réaliser la pêche. Divers végétaux sont utilisés pour construire les embarcations et les engins de pêche, d'autres sont utilisés pour appâter les hameçons ou empoisonner poissons, d'autres encore pour nourrir les langoustes entre le moment où elles ont été capturées et le moment où elles seront vendues. Durant l'étude, 23 végétaux associés à 9 usages différents ont été répertoriés (Tableau 1). Ils sont prélevés par les pêcheurs eux-mêmes ou un membre de la famille, spécifiquement les garçons, dans les forêts sèches, les systèmes agroforestiers ou encore les lots boisés, nommés *rak* en créole. Tout comme les pêcheurs s'inquiètent de la raréfaction de la ressource halieutique, ils regrettent de peiner à trouver aujourd'hui certaines plantes qui ont subi une exploitation incontrôlée. De plus, les effets des aléas climatiques ces dernières années ont été particulièrement dévastateurs sur la côte sud du pays. L'ouragan Matthew qui a frappé de plein fouet le grand sud en 2016 est couramment cité par les pêcheurs.

Les usages faits des végétaux cités sont communs aux deux villages. Néanmoins, les praticiens sont plus fréquents à Chardonnières qu'à Bainet. Alors que 88 % des interviewés de Chardonnières ont mentionné utiliser des végétaux dans leurs pratiques quotidiennes de pêche, seuls 35,7 % des pêcheurs de Bainet interrogés en font l'usage. Tant la disponibilité de la matière première que la culture de pêche ancienne peuvent expliquer cette utilisation différenciée.

⁷ Expression utilisée par les pêcheurs de Chardonnières pour désigner un banc de poisson.

Tableau 1 : Végétaux utilisés dans le cadre des activités de pêche pratiquées par les pêcheurs de Chardonnières et Bainet selon leurs usages et leur provenance.

Types d'usage	Nbre de végétaux différents utilisés	Espèces végétales utilisées	Provenance
Construction de pirogues, canots, rames...	7	<i>Melia azedarach</i> (lila), <i>Bambusa vulgaris</i> (bambou), <i>Mangifera indica</i> (manguier), <i>Rhizophora mangle</i> (mangle), <i>Lysiloma latisiliqua</i> (tavernon), <i>Catalpa longisima</i> (chêne), <i>Haematoxylum campechianum</i> (campêche)	Lots boisés, système agroforestier, 'jaden lakou', forêt de mangrove.
Appât à poisson	5	<i>Mangifera indica</i> (manguier)**, <i>Citrus sinensis</i> (orange amère)**, <i>Artocarpus incisa</i> (arbre véritable)**, <i>Moringa oleifera</i> (doliv, olive, moringa), <i>Cucurbita maxima</i> (joumou, giraumon)	Lots boisés, système agroforestier, 'jaden lakou'.
Teinture (filet, trémails, ligne...)	1	<i>Curcuma longa</i> (safran) ***	Jardin
Attache à poisson	5	<i>Impomea pescaprae</i> (patat lanmè), <i>Dalechampia scandens</i> (liane fourmi), <i>Macfadyena unguis-cati</i> (liane Chat), <i>Merremia umbellata</i> (liane bois patate), <i>Entada gigas</i> (liane bœuf)	Bord de mer, forêt sèche, 'rak'.
Nourriture de langoustes capturées	2	<i>Carica papaya</i> (papaye)*, <i>Manihot cassava</i> (manioc doux)*	Jardin, système agroforestier,
Outil pour tuer les poissons	1	<i>Gaiac Guajacum sanctum</i> (gayak),	Lots boisés
Matériaux de fabrication de dispositif de poisson (DCP)	2	<i>Cocos nucifera</i> (cocotier)*, <i>Oreodoxa regia</i> (palmiste)*	Plage, lots boisés, système agroforestier
Fabrication des engins (lignes, nasse, bouée pour les filets et les trémails...)	6	<i>Exostoma caribaeum</i> (kenkina peyi), <i>Agave rigida</i> var. <i>elongata</i> (pit, sisal) *, <i>Coccothrinax sabal</i> (latanier) *, <i>Languncularia racemosa</i> (manglier blanc), <i>Dalechampia scandens</i> (liane fourmi), <i>Entada gigas</i> (liane bœuf)	Forêt de mangrove, lots boisés, système agroforestier, 'jaden lakou', 'rak'.
Matériaux inflammables pour la pêche de nuit	3	<i>Exostoma caribaeum</i> (kenkina peyi), <i>Agave rigida</i> var. <i>elongata</i> (pit, sisal), <i>Amyris balsamifera</i> (chandelle)	Lots boisés, système agroforestier, 'jaden lakou'

N.B. : les plantes n'ayant aucun indice sont utilisées pour leurs tiges, tandis que celles portant (*) sont utilisées pour leurs feuilles (**) fruits (***) racines.

2.2. Une pharmacopée intégrant de nombreuses espèces marines

Les ressources marines sont utilisées à des fins alimentaires ainsi qu'à des fins spirituelles et médicinales. Aceus (2009) rend compte de l'évolution des usages des produits de la pêche dans la magie, le traitement des maladies, ou encore les activités festives (mariage, baptême, cérémonie vodou...) et met en exergue la place des savoirs et savoir-faire des esclaves d'Afrique conduits en Haïti dans ces usages. Les pêcheurs rencontrés en 2018 indiquent que la graisse des tortues de mer (*Chelonia mydas*), *karèt* en créole, était déjà utilisée autrefois par les esclaves pour soigner des plaies. Près de la moitié des pêcheurs interrogés à Chardonnières et Baintet déclarent utiliser certaines espèces marines pour se soigner. Ainsi, le *chat wouj* (*Octopus vulgaris*) permet d'éviter les avortements ; le *pawòkèt roz* (*Sparisoma atomarium*) et le *pwason bous* (*Xanthichthys ringens*) favorisent la lactation des jeunes mères. Certains poissons sont utilisés dans la « magie haïtienne » comme en témoigne un pêcheur de 54 ans à Chardonnières : « Ici, on utilise le *pwason sijen* (poisson chirurgical, *Acanthurus* sp.), pour préparer des bains pour les enfants afin de les protéger contre les *move zè* (mauvais esprit, en français). Les espèces comme le *kadino* (marignon, de la famille des Holocentridés) et le *foufou* (diodon, de la famille des Diodontidés) sont utilisées dans les *ekspedisyon* (expéditions magiques) et dans la préparation des *manje renvwa*⁸. » De nombreuses espèces bénéficient d'une réputation aphrodisiaque : *lambi* (*Lobatus gigas*), *chat wouj* (*Octopus vulgaris*), coquillages comme le *brigo* (*Linova pica*) ainsi que des œufs d'espèces marines, sont souvent mentionnés par les pêcheurs. Le tableau 2 présente les types d'usages faits des espèces capturées.

⁸ Dîner composé généralement de bananes, ignames, riz, patates douce, pommes de terre et poissons qu'on dépose dans un carrefour pour interpellier les grands esprits pour venir en aide à une personne atteinte d'un mauvais esprit ou pour accomplir une expédition magique.

Tableau 2 : Usages traditionnels des produits de la pêche.

Usages	Partie	Noms communs	Noms Scientifiques
Espèces à usage thérapeutique (A)	Graisse, chair	Zangi, zangi nwa, zangi gri, kong mawon, chat wouj, karèt, kawann, pawòkèt ble, pawòkèt woz, bous	<i>Anguilla rostrata</i> , <i>Conger triporiceps</i> , <i>Gymnothorax pictus</i> , <i>Enchelycore nigricans</i> , <i>Octopus vulgaris</i> , <i>Chelonia mydas</i> , <i>Dermochelys coriacea</i> , <i>Sparisoma rubripine</i> , <i>Saporisoma atomarium</i> , <i>Xantchichthys ringens</i>
Espèces utilisées dans la magie (B)	-	Sijen nwa, sijen gri, kadino gwo je nwa, Kadino pikan, fougou long, fougou won, chat wouj	<i>Acanthurus coeruleus</i> , <i>Acanthurus chirurgus</i> , <i>Holocentrus rufus</i> , <i>Holocentrus adscensionis</i> , <i>Diodon hystrix</i> , <i>Chilomycterus antennatus</i> , <i>Octopus vulgaris</i>
Espèces présentant des bienfaits aphrodisiaques (C)	Chair	Lambi, yoyo lanmè, karèt, chat wouj, brigo jòn, Brigo nwa, blan, kòlòwòch	<i>Lobatus gigas</i> , <i>Holotura (Thymiosycia) thomasi</i> , <i>Chelonia mydas</i> , <i>Octopus vulgaris</i> , <i>Nerita peloronta</i> , <i>Puperita pupa</i> , <i>Cittarium pica</i>
Espèces utilisées dans les activités festives (D)	Chair	Vivano jòn (v. jaune), vivano wouj (v. garance), dorade, thasard, thon, bonit, mè balawou, balbarin, woma, ekrevis	<i>Ocyurus chrysurus</i> , <i>Lutjanus purpureus</i> , <i>Coryphaena hippurus</i> , <i>Acanthocybium solandri</i> , <i>Katsuwonus pelamis</i> , <i>Thunnus thynnus</i> , <i>Makaira nigricans</i> , <i>Mullus aurantus</i> , <i>Panulirus argus</i> , <i>Aristaeopsis edwardsiana</i>
Espèces dont des parties sont utilisées pour fabriquer des armes (E)	Os	Re, re pisannit	<i>Aetobatus narinari</i> , <i>Urobatis jamaicensis</i>

2.3. Des savoirs portant sur la toxicité des espèces pêchées

Les espèces pêchées pour être comestibles ne le sont pas toujours. Elles peuvent avoir accumulé des toxines ou avoir été mal conservées. Un savoir-faire s'est aussi construit dans les communautés de pêcheurs afin d'identifier les individus toxiques.

Les poissons ayant accumulé des algues toxiques peuvent déclencher une intoxication alimentaire nommée *ciguatera*. Ces poissons sont qualifiés localement de « cuivreux ». Identifier les individus porteurs se fait traditionnellement de quatre manières : (1) poser la langue dans les yeux du poisson afin de ressentir des démangeaisons éventuelles ; (2) observer la

couleur des yeux du poisson (rouge en cas de toxicité) ; (3) observer si le poisson posé à terre quelques minutes attire ou non des mouches ; (4) faire bouillir le poisson avec de la pomme de terre qui noircit en cas de toxicité.

En cas d'intoxication, les pêcheurs adoptent différents comportements. Certains préfèrent se rendre à l'hôpital, d'autres utilisent des méthodes plus locales basées sur l'ingestion d'une boisson. Il peut s'agir d'une décoction d'une partie du squelette du poisson responsable de l'intoxication, d'une décoction d'une pièce de monnaie en cuivre de 25 centimes ou encore d'une « limonade » composée soit d'eau, de sucre et de citron⁹.

Certaines espèces sont par ailleurs susceptibles de causer de graves lésions après avoir fait subir une piqûre très douloureuse. Le *preval* aussi nommé *fenk Vini*, *minista* ou *pwason dife* [*Pterois volitans*] et le *vennkatrè* [*Scorpaena albifimbria*] représentent les espèces les plus redoutables et peuvent être mortelles si aucun soin n'est apporté. La chaleur est le remède le plus couramment utilisé comme en témoigne un pêcheur de Chardonnières : « Traditionnellement la douleur est calmée avec de la chaleur du feu ou en appliquant une toile trempée dans l'eau tiède sur la partie affectée. » D'autres témoignent avoir été traités en frottant l'endroit piqué sur le sexe d'une femme ayant déjà enfanté.

2.4. Une connaissance fine des espèces pêchées, de leur habitat et de leur comportement

Durant les enquêtes menées à Chardonnières et Bagnet, les pêcheurs ont nommé et décrit avec précision 48 espèces, leurs habitats, leurs régimes alimentaires, etc. Des entretiens complémentaires ont été réalisés dans d'autres communes du Sud, nous permettant de lister 82 espèces au total appartenant à 51 familles différentes. Par l'observation régulière du contenu stomacal des espèces suite à leur sortie de pêche, les pêcheurs acquièrent une bonne connaissance de leurs habitudes alimentaires. Dans les villages où les enquêtes ont été menées, parmi les six régimes alimentaires inventoriés on observe que près de la moitié des espèces ciblées sont piscivores (Figure 3). La pêche des appâts vivants est donc indispensable pour les capturer et nos entretiens montrent qu'au moins 16 espèces pêchées constituent ces appâts (tableau 3).

⁹ Pour lutter contre les intoxications, l'État recommande surtout de ne pas rompre la chaîne du froid et signale que la cuisson, la congélation, la salaison ou le fumage du poisson ne détruit pas les toxines.

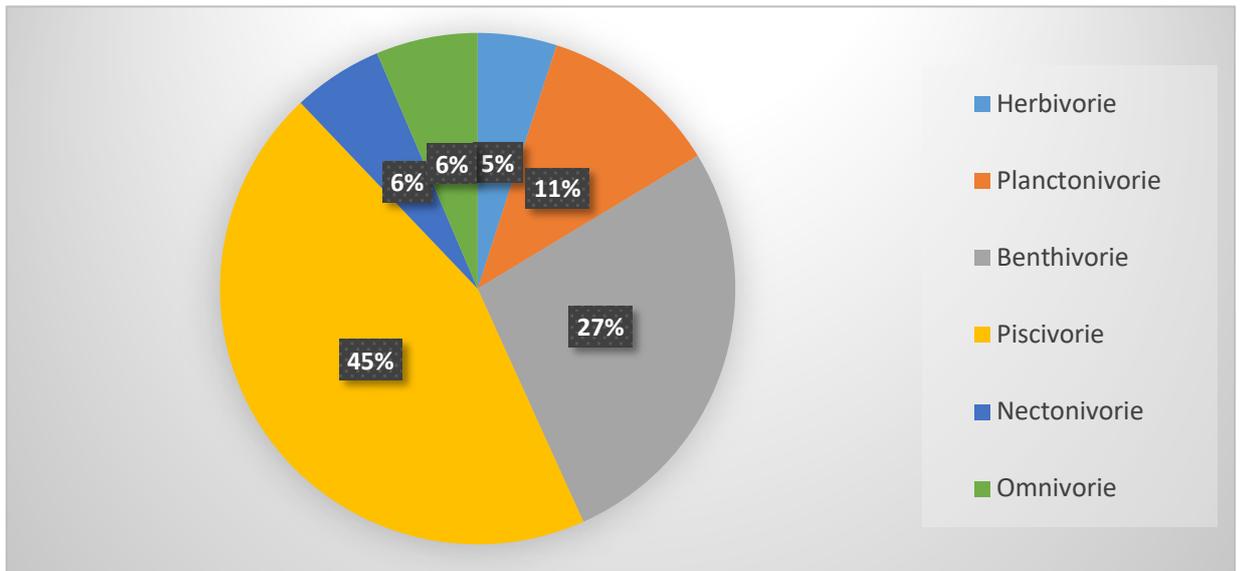


Figure 3 : Distribution des espèces en fonction de leurs régimes alimentaires (source : entretiens menés en 2018-2019 auprès de 213 pêcheurs).

Tableau 3 : Liste des espèces utilisées comme appâts pour pêcher.

Noms locaux des espèces	Noms scientifiques des espèces
Sadin kaye, sadin dore, ti masèl, koulewou, karang vèt, chat wouj, vè, krab, sirik, ton, bonit, kribich ou ekrevis, delakè wouj, delakè gri, piskèt, woma	<i>Sardinella brasiliensis</i> , <i>Sardinella aurita</i> , <i>Caranx hippos</i> , <i>Caranx latus</i> , <i>Caranx lugubris</i> , <i>Octopus vulgaris</i> , <i>Nereis sp</i> , <i>Hypoconcha arcuata</i> , <i>Callinectes danae</i> , <i>Katsuwonus pelamis</i> , <i>Thunnus thynnus</i> , <i>Aristaeopsis edwardsiana</i> , <i>Emblemariopsis bahamensis</i> , <i>Acanthemblemaria aspera</i> , <i>Atherinomorus stipes</i> , <i>Panulirus argus</i>

Les espèces qualifiées de benthivores correspondant à 27 % des espèces pêchées se nourrissent de larves, de diatomées (*kras ròch*¹⁰) et de crustacés. *Sparisoma radians* de la famille des Scaridées est l'espèce de ce groupe, la plus citée par les pêcheurs. Ils la nomment *pawòkèt labou*, littéralement perroquet de boue et constatent qu'elle contient toujours une quantité importante de sédiments, d'algues et de sable dans son estomac. Parmi les espèces omnivores, ce sont les Diodontidés dont parlent le plus les pêcheurs qui s'inquiètent des importants impacts de la pollution à leur égard. Il est fréquent de trouver dans leurs viscères des morceaux de filet, de corde, de sac, de bouteille en plastique, de bouées ou de plumes d'oiseaux.

Les pêcheurs connaissent très bien les espèces qu'ils ont le plus de chance de pêcher selon les lieux, le moment de l'année ou de la journée. Le

¹⁰ Expression créole utilisée dans le jargon de la pêche en Haïti pour désigner les algues accolées sur les récifs coralliens.

témoignage de John Oreste, pêcheur de 32 ans à Bainet, montre aussi que certaines espèces sont presque systématiquement capturées : « *pour une journée de pêche, si vous ne voyez pas un kadino (*Holocentrus rufus*) ou un pawòkèt (*Sparisoma rubripinne*) dans ma pirogue, attendez le débarquement de mon voisin* ». La plupart des pêcheurs estiment que seules 18,3 % des espèces inventoriées sont saisonnières alors que 81,7 % d'entre elles sont présentes en permanence. Concernant la diurnalité des espèces pêchées, 89,3 % sont, suivant le constat des pêcheurs, particulièrement actives au cours de la journée. La figure 4 rend compte de la proportion des espèces pêchées dans chacun des habitats.

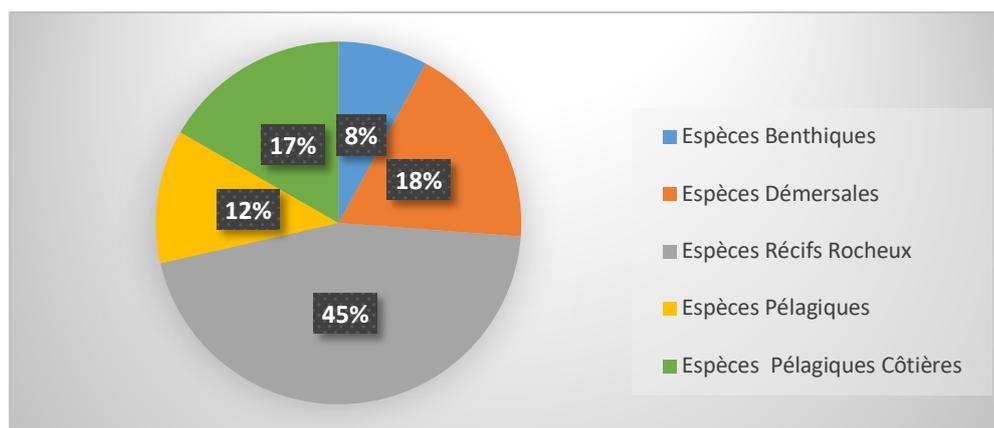


Figure 4 : Distribution des espèces en fonction de leurs habitats.

Les habitats où la plus grande diversité d'espèces est prélevée sont les zones récifales (45 %). Ces espèces ne présentent pas toutes un intérêt commercial mais sont consommées localement ou utilisées comme appât. C'est le cas des Chaenopsidae, appelés *delakè* en créole, littéralement « poissons tricheurs », car ils mordent souvent à la ligne alors qu'ils ne sont pas ciblés. Ce nom est aussi donné aux personnes venant quémander du poisson au moment du débarquement gênant l'approche des acheteuses et acheteurs attirés. Les espèces recherchées dans les zones récifales sont principalement les mérours (Serranidae), gorettes (Haemulidae), perroquets (Scaridae) et demoiselles (Pomacanthidae). Hormis ces dernières, l'intérêt commercial est très important. Les pêcheurs recherchent aussi avec le plus grand intérêt les espèces démersales (18 % des espèces citées) que sont le vivaneau rouge, (*Lutjanus purpureus*), le balbarin (*Mullus auratus*) et le tchara, (*Acanthocybium solandri*). Elles sont dites « de première catégorie » et sont exportées vers les grandes villes. Les espèces benthiques comme les raies, mollusques et gastéropodes ne représentent que 8 % des 82 espèces inventoriées dans l'étude. Enfin, les espèces pélagiques (29 % des espèces citées) pêchées autour des DCP sont de plus en plus prisées, en particulier les Carangidae.

2.5. Une analyse de la vulnérabilité des espèces et une mémoire des transformations de la ressource

Les pêcheurs se sont prononcés durant les entretiens au sujet de l'évolution des populations des 82 espèces recensées. La figure 5 rend compte de ces résultats et montre que 77 % des espèces sont marquées par une diminution de leur population.

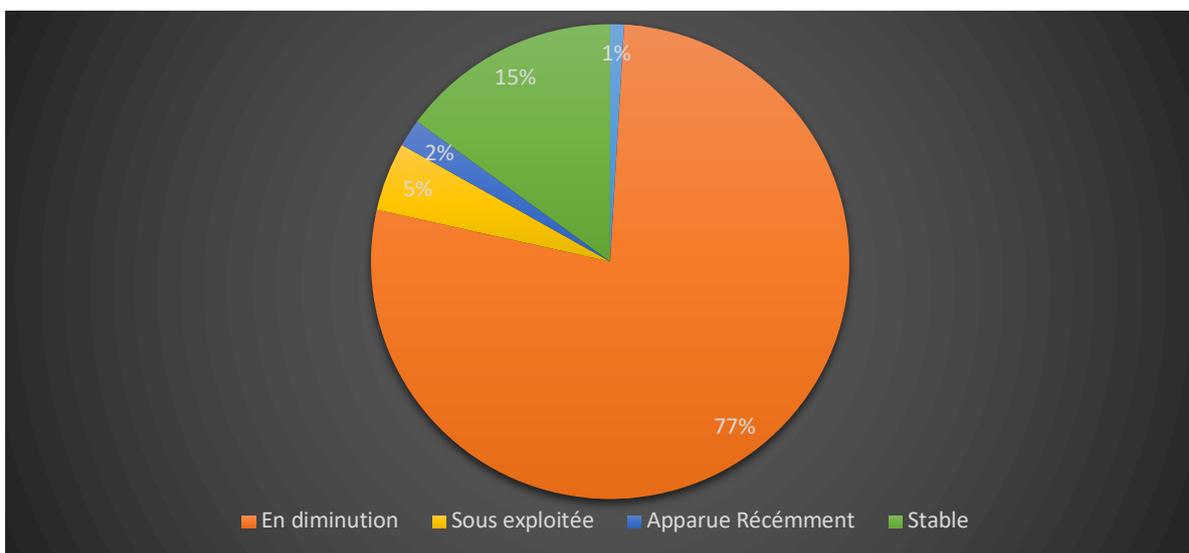


Figure 5 : Perceptions des pêcheurs sur l'évolution des ressources ciblées (source : entretiens menés auprès de 121 pêcheurs en 2018-2019).

Plus de 90 % des personnes interrogées ont associé cette baisse à une absence flagrante de réglementation, les mauvaises pratiques et techniques de pêche jugées préjudiciables à la ressource et regrettent en particulier l'utilisation sans contraintes des filets moustiquaires d'un maillage très fin et de sennes de plage, ainsi que la pêche en plongée avec un compresseur à air pendant laquelle les pêcheurs dérangeraient les poissons avec les bulles produites, et surtout prélèveraient toute la ressource. D'autres causes ont été citées de manière moins partagée : la réalisation d'un passage de la Bible qui annonce des temps difficiles dans les derniers jours (Livre 2, Timothée 3¹¹), la « méchanceté de l'homme », l'augmentation démographique. Trois raisons faisant référence au « mépris » des savoirs écologiques locaux et aux pratiques irrespectueuses des cycles biologiques et des habitats sont aussi souvent listées : le non-respect de la période de fraie des espèces, la pose

¹¹ Plusieurs interlocuteurs citaient spécifiquement le passage : 2 Timothée 3 : 1-2, spécifiant que « dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles, à cause de l'égoïsme, de la cruauté, de l'insensibilité, de la cupidité et la trahison des hommes ».

d'engins de pêche directement sur les récifs, l'inadéquation des moments de pêche avec le cycle lunaire, et enfin la pollution des eaux.

Les pêcheurs estiment que les espèces surexploitées se trouvent majoritairement au niveau du plateau continental, surtout les espèces de la famille des Lutjanidés et des Mullidés très appréciées par les consommateurs et dotées de fait d'une forte valeur marchande. Alors qu'ils constatent que 80 % des espèces pêchées sont en diminution, ils estiment que 5 % sont sous exploitées, particulièrement celles présentes autour des DCP. Sont spécifiquement cités les marlins (Istiophoridae), dorades coryphènes (Coryphaenidae) et thons (Scombridae).

3. Des techniques et des savoir-faire de pêche pour s'adapter aux contraintes changeantes

Face à la baisse des stocks, particulièrement remarquée ces trente dernières années en zone côtière, les pêcheurs indiquent avoir dû adapter leurs pratiques, tant en accroissant la pression de pêche sur la zone côtière avec des engins moins sélectifs qu'en développant de nouvelles pratiques plus au large.

3.1. Des embarcations de tout type selon les ambitions et les revenus

Un des outils importants du pêcheur est un moyen pour se déplacer pour se rendre sur les lieux de pêche. Avoir accès à une embarcation est donc un réel atout pour chacun, que ce soit en tant que propriétaire, ou en tant que « locataire » en échange d'une contribution en poisson, en service ou en argent. Les embarcations présentes à Chardonnières et Baintet sont généralement de deux types.

Les premières faites de bois propulsés à la voile ou à la rame représentent 80 % de la flotte. Il s'agit de pirogues monoxyles de 3 à 3,5 m appelées *bois fouillés* ou de canots à quille de 3 à 5,5 m (Figure), et plus rarement de *coralins* (1 % de la flotte), barques à fond plat de 3 à 5 m de long. Certains bois fouillés sont équipés d'un panneau arrière pour pouvoir recevoir un moteur hors-bord mais cela reste rare. Ces embarcations d'origine indienne (Frechet, 1964) étaient présentes avant l'arrivée des premiers Français en 1690, et ont été peu à peu modifiées dans leur forme et leur taille par les savoir-faire des communautés d'esclaves venant d'Afrique. Les canots à quille faits de planches sont arrivés avec l'occupation américaine à partir de

1915. Cela a notamment induit des améliorations techniques des bois fouillés qui sont parfois équipés d'un bordage, rehaussé d'une planche, d'un banc et d'une « ceinture », élément en bois traversant l'embarcation en son centre auquel le pêcheur peut s'accrocher, pour assurer sa sécurité et son confort (figure 6).





Figure 6 : Embarcations en bois utilisées par les pêcheurs : bois fouillé et canot haïtien (en bas). © Jean Marie, 2019.

Les embarcations en fibres de verre représentent aujourd'hui 19 % de la flotte des villages étudiés. Leurs longueurs varient de 5,5 à 7 m. Étant donné qu'elles sont plus coûteuses que celles en bois, elles sont généralement subventionnées par des organismes privés ou publics. Alors qu'à la fin des années 1960, quelques premiers bateaux en fibre de verre à fond plat (calypso) fournis par le MARNDR ont commencé à naviguer pour se rendre sur les premiers DCP (Wolf et Rathjen, 1974), on observe depuis les années 1990 une augmentation importante de ces embarcations.

Enfin, de nouvelles embarcations ont vu le jour très récemment à l'initiative de pêcheurs disposant de peu de moyens : les chambres à air gonflées équipées d'un filet à large maille servant d'assise au pêcheur. Leur utilisation reste pour le moment très limitée et circonscrite à l'intérieur de quelques zones bien spécifiques de Baintet (figure 7).



Figure 7 : Chambres à air utilisées dans la pêche à Baintet. © Jean Marie, 2019.

3.2. Des techniques de pêche côtière évoluant selon la disponibilité en matériaux et selon les besoins alimentaires

Selon les embarcations empruntées, les techniques de pêche mises en œuvre et le nombre de pêcheurs varient. Une seule personne peut prendre place « à bord » d'une chambre à air tandis que deux à trois peuvent embarquer dans les pirogues monoxyles et jusqu'à 6 sur les autres types d'embarcations. Le temps de la sortie moyen est de deux à cinq heures, il peut atteindre 9 heures pour la pêche à proximité des DCP.

Les embarcations les plus rudimentaires, chambres à air et embarcations monoxyles sont essentiellement utilisées pour de la pêche vivrière, dont une petite partie est néanmoins vendue lorsque cela est possible. La plus ancienne pratique dont se souviennent les pêcheurs est la pêche aux flambeaux. Durant cette pratique, le long pédoncule floral du sisal (*Agave sisalana*), *tonn pit* en créole, ou le bois chandelle (*Amyris balsamifera L.*) ou *quiquina* (*Exostema caribæum Urb.*) était enflammé pour produire une source lumineuse placée au-dessus de l'eau ou sur le rivage pour attirer les poissons qui étaient alors frappés d'un bâton ou transpercés avec un objet pointu. Son origine remonte bien avant l'arrivée des Espagnols sur l'île en 1492. Elle a

donné naissance à la traditionnelle « pêche de nuit » ou « pêche lumière¹² » pratiquée durant la période de *dekou*, lorsque la lune éclaire peu, durant le premier et le dernier quartier lunaire. Cette pêche nocturne mobilisant aujourd'hui des palangres ou de simples lignes à main se réalise en pirogue. Parfois une embarcation motorisée est utilisée, surtout pour cibler les espèces à forte valeur marchande : langouste et poisson coloré. Les stocks des hauts fonds coralliens et/ou rocheux sont alors exploités entre 0 et 40 m.

La pêche à pied, couramment appelée « pêche à la main », est pratiquée par les pêcheurs disposant de peu de moyens. Ils travaillent généralement seuls, munis d'un fer recourbé et d'une corde pour transporter la prise. Ils sillonnent les récifs à la recherche des coquillages, pieuvres, langoustes ou de poissons du rivage tels que balarou, mullet, barbo, demoiselle et carangue qui sont attrapés à la ligne à main.

Des filets recouvrants comme l'épervier et des engins tirés sont souvent employés en pêche côtière sans embarcation. Ainsi, l'épervier sert à capturer des *pisquettes savales* ou *anchois gros yeux* (*Anchoa lyolepis*) de la famille des Engraulidés. Des draps ou sacs de tulle sont utilisés pour attraper les petites pisquettes de la famille des Athérinidés à l'embouchure des rivières en période des pluies. Enfin, après le passage du puissant séisme frappant le pays en janvier 2010 et mettant de nombreuses familles dans des situations de famine, des filets moustiquaires ont été employés comme sennes de maille extrêmement fine. La nappe du filet des sennes est faite d'un fin grillage en métal, plastique ou fibre de verre ou de tissus à mailles fines, type gaze ou tulle, conçu pour empêcher les moustiques et autres animaux indésirables de pénétrer dans les locaux ou les lieux de stockage. Les importants dons de moustiquaires de lit accordés par les ONG aux personnes sinistrées dans les semaines qui ont suivi le séisme ont conduit à une forte disponibilité de ces objets sur le marché haïtien, objets dont la fonction a été détournée pour assurer l'alimentation des foyers. Les filets moustiquaires nécessitent la contribution de huit à trente hommes et sont surtout mis en œuvre entre juillet et décembre. Ce type de pêche cible les petits pélagiques (sardines, harengs...) mais capture aussi un grand nombre d'alevins.

La pêche à l'arbalète, au fusil, existe depuis longtemps¹³ et si les pêcheurs sélectionnaient les espèces prélevées auparavant, ce n'est plus le cas aujourd'hui : « Ils ramassent tout sur leur passage », dénoncent quelques pêcheurs, notamment les lambis, calmars et langoustes, de forte valeur économique. Elle est pratiquée de jour par une population relativement jeune (entre 16 et 45 ans) et l'engin principal, l'arbalète, est fabriquée par le

¹² Type de pêche nécessitant aujourd'hui une batterie de 12V, une ampoule qu'on allume pour attirer les poissons pendant la nuit. Elle se fait obligatoirement la nuit, durant les premiers et derniers quartiers lunaires, cette période s'appelle en créole *dekou*.

¹³ Depuis les années 1970, voire avant étant donné que le décret du 20 novembre 1978 faisait déjà mention de cette technique de pêche (Art. 32,33).

pêcheur lui-même à partir de bois, d'une tige de métal ou de PVC sur laquelle est posée la flèche, achetée dans le commerce ou plus souvent faite d'un fer à béton aiguisé et doté d'un ardillon, ainsi que d'un sandow acheté en magasin ou bricolé avec des morceaux de chambres à air de bicyclette tressés. Les pêcheurs plongent depuis la côte ou utilisent des embarcations pour rejoindre des zones un peu plus poissonneuses. Auparavant uniquement pratiquée en apnée, la pêche au fusil se fait aussi désormais avec des compresseurs à air pour ceux qui ont pu engager un tel investissement. On en compte dix à Chardonnières et sept à Baint aujourd'hui. Si les pêcheurs parviennent parfois à en acheter, l'investissement est plutôt fait par la diaspora haïtienne¹⁴ vivant à l'étranger, des notables, des agences ou des commerçants, qui en contrepartie bénéficient de la majorité du revenu de la pêche.

3.3. Des techniques de pêche « au large » auprès de dispositifs flottants

Les poissons du large et en particulier les grands pélagiques (thon, dorade coryphène, makaire, thazard, voilier...) et quelques espèces démersales (vivaneau et mérout) étaient rarement pêchés auparavant. Le fait que les ressources côtières aient beaucoup diminué a conduit de plus en plus de pêcheurs, bien qu'encore peu nombreux, respectivement 158 et 125 à Chardonnières et Baint¹⁵, à déployer leurs pratiques plus loin de la côte.

Les pêcheurs, observant le rassemblement de ces pélagiques sous divers objets flottants (les troncs d'arbres, débris végétaux, grands cétacés, vivants ou morts, ou encore restes d'épaves), ont commencé à choisir leurs zones de pêche en fonction de la présence « naturelle » de ces derniers. La prolifération des sargasses après 2010, nuisant au bien-être des habitants lorsqu'elles s'échouent sur les plages et aux abords de villages, créant des situations d'insalubrité courant avril ou mai sur la côte sud, peut être dans d'autres villages très appréciée des pêcheurs si elles se maintiennent en surfaces flottantes raisonnables en mer. À bord de bois fouillé manœuvré à la rame, les hommes pêchent à proximité de ces objets flottants à la ligne à main (avec leurre ou appât frais fixés). Ils traînent leur ligne près de la surface et capturent Carangidae, Scombridae et Sphyraenidae. Le pêcheur souvent seul sur son embarcation doit fournir un effort physique important, mais prend ainsi moins de risque que les quelques-uns qui engagent de l'argent pour s'y rendre au moteur.

L'attraction que ces masses flottantes exercent sur la ressource a conduit les pêcheurs à construire de façon artisanale des dispositifs faits des

¹⁴ Ces derniers envoient aussi parfois des arbalètes manufacturées.

¹⁵ D'après les registres tenus par les associations.

végétaux et de matériaux de récupération. L'amarrage de feuilles de cocotiers en surface, couvrant environ 10 m², est le plus ancien agrégateur de poissons volontairement disposé par les pêcheurs (utilisé depuis une quarantaine d'années). Un système de capture constitué de flotteurs aujourd'hui faits de bouteilles, de nasses¹⁶ flottant entre deux eaux et de nasses calées (figure 8), ancré au fond par des roches ou pièces métalliques tel un moteur de voiture, permet de capturer des petits pélagiques utilisés en appât ou consommés. La figure 8 présente un équipement¹⁷ prêt à être immergé ainsi que trois types de flotteurs observés dans les villages (bouteilles attachées en grappe par le goulot ou placées dans un sac).

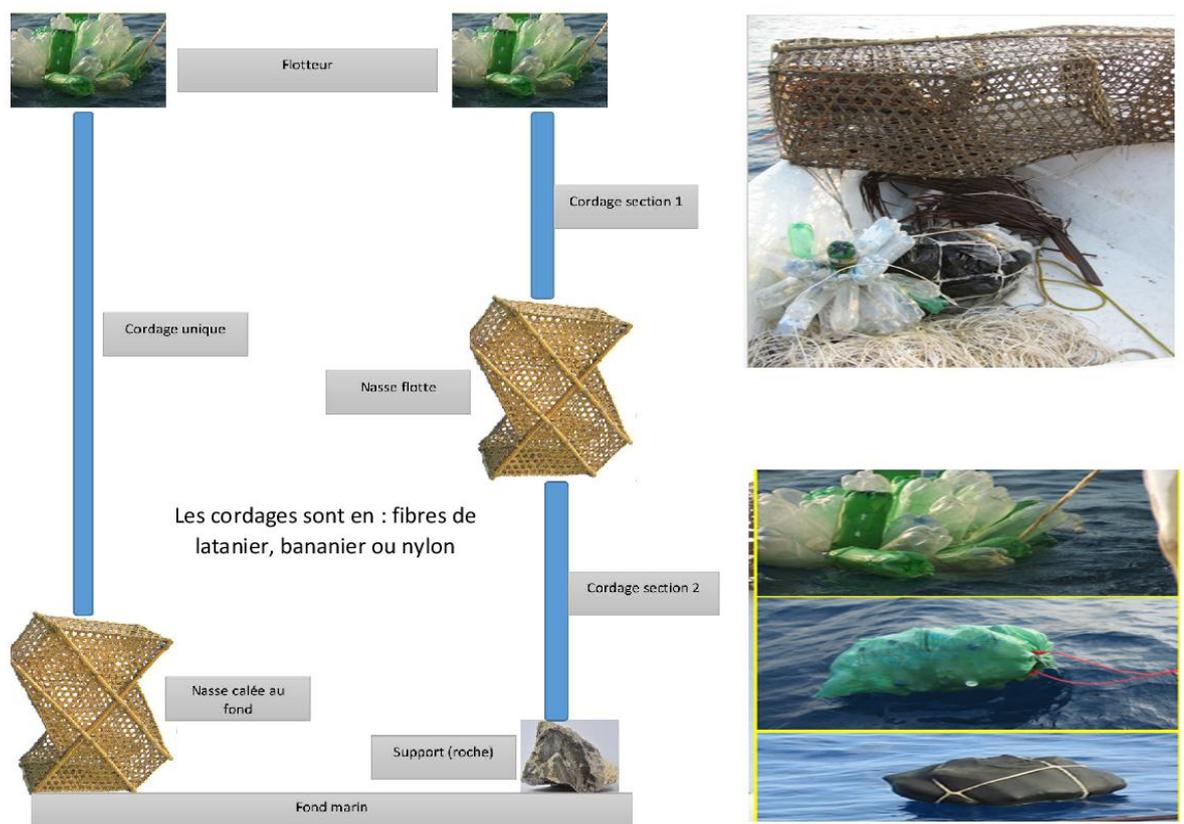


Figure 8 : Systèmes de capture artisanaux utilisés à proximité des dispositifs de concentrations de poissons côtiers.

¹⁶ Nasses faites de roseau (*Phragmites australis* ou *Gynerium sagittatum*) ou Bambou (*Bambousa vulgaris*), lianes fourmi, *Dalechampia scandens*, et de lianes chattes, *Macfadyena unguis-cati*.

¹⁷ Les cordages sont soit en fibre de latanier ou bananier, soit en nylon.

À partir de 2003, à l'initiative de l'État haïtien, des agences telles la BID¹⁸ ou la FAO¹⁹ œuvrant pour le développement des pêches et des ONG, des DCP industriels ont été installés dans les communes étudiées pour améliorer les revenus des pêcheurs (4 à Bainet, 6 à Chardonnières). Quelques autres DCP appartenant aux communes limitrophes ou à des privés sont aussi utilisés par les pêcheurs de Bainet et Chardonnières en échange du versement de cotisation. Le temps de trajet pour les atteindre varie de 1 à 2,5 heures et se fait à bord d'embarcations motorisées. Les pêcheurs embarquent avant le lever du soleil et reviennent de leur sortie en fin de matinée ou d'après-midi selon le succès de la sortie. Traîner en surface à vitesse réduite en cercles concentriques autour des flotteurs du DCP permet de capturer des dorades et des bonites. Sont ensuite utilisées en dérive des lignes courtes appâtées avec ces premières captures, des leurres achetés en magasin ou conçus artisanalement avec de vieux ballons de foot ou du fil de couleur (figure 9). Traîner au fond avec une ligne de 20 à 150 m lestée, munie d'un ou plusieurs hameçons équipés de leurres ou des appâts vivants (carangues ou petits thons) permet principalement de capturer des Thonidés. Suite aux formations délivrées par l'État et les ONG, c'est la « technique du bidon » (figure 10) qui s'est généralisée et est désormais fabriquée dans les villages lors d'ateliers collectifs incluant les pêcheurs. Il s'agit d'une ligne dérivante verticale d'une longueur de 80 à 200 m employée pour la capture de gros individus en profondeur (thons jaunes et marlins en particulier). L'hameçon, généralement unique, est appâté avec de petits thons vivants « bonites » (*Katsuwonus pelamis*, *Thunnus alalunga*) capturés précédemment à la traîne de surface. Jusqu'à une douzaine de bidons peuvent être mouillés simultanément autour du DCP et surveillés visuellement par une ou deux équipes de pêcheurs.



Figure 9 : Des appâts artificiels fabriqués avec des fils à coudre de couleur vive.

¹⁸ Banque interaméricaine de développement.

¹⁹ Organisation des Nations unies pour l'agriculture.

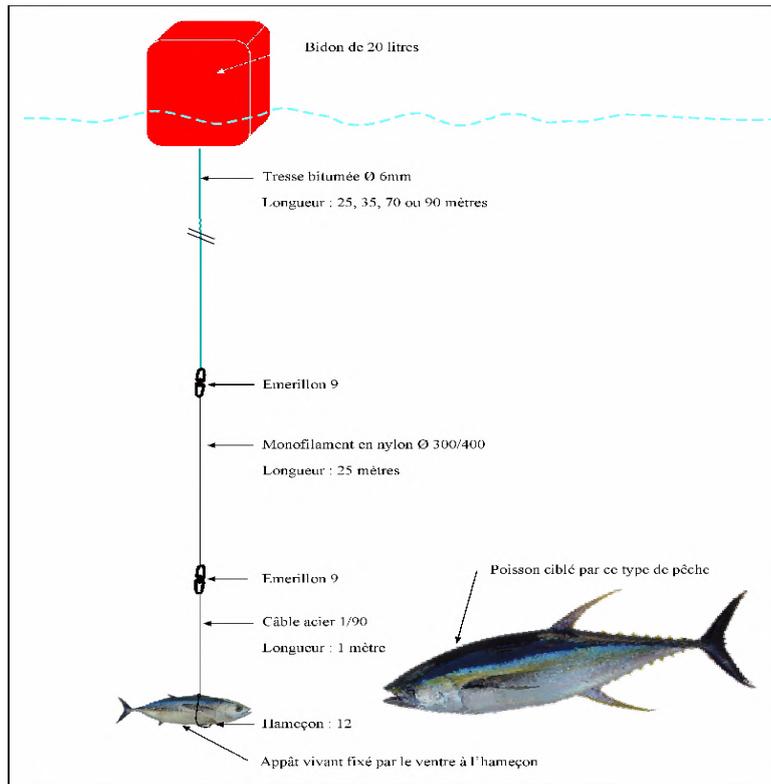


Figure 10 : Schéma d'une ligne dérivante verticale fabriquée avec un bidon récupéré (source : Coopération espagnole Haïti).

4. Des valeurs et des organisations sociales en transformation pour assurer l'alimentation du pays et le développement de la pêche

Les innovations nombreuses déployées par les pêcheurs de leur propre chef ou à l'initiative de l'État ou d'organisations extérieures illustrent leurs capacités d'adaptations, en particulier sur le plan technique. Ces changements impliquent aussi d'innover pour gérer de nouveaux espaces éloignés des côtes et pour assurer l'écoulement d'espèces méconnues des Haïtiens.

4.1. Gérer de nouveaux espaces de pêche éloignés des côtes

La gestion des DCP et des zones de pêche associées est assurée par les associations locales de pêcheurs. Ces dernières, encadrées par la direction

de la pêche du ministère de l'Agriculture et/ou ses partenaires (coopération espagnole par exemple), ambitionnent d'assurer l'organisation de toute l'activité de pêche à l'échelle d'un village, du prélèvement jusqu'à la vente des ressources pêchées. Bien que des différences existent selon le type de membres qu'elles ont (intégrant ou non des femmes par exemple), que les formes d'appui dépendent de contributions financières variées, elles s'attachent à former les acteurs de la filière, planifier les sorties des pêcheurs, déterminer le nombre de personnes embarquant pour chacune, établir un registre de pêche (contenant la production par sortie, les revenus obtenus et les dépenses engagées), prélever directement des taxes sur les produits débarqués pour assurer l'entretien des DCP installés au large. Les associations peuvent enfin s'impliquer dans la réparation des moteurs, l'entretien des bâtiments et du matériel de conservation et de stockage des produits, ainsi que dans le soutien ponctuel d'une personne de la communauté rencontrant un problème de santé

À Charbonnières, deux associations ont été montées : la RPOC (Regroupement de pêcheurs organisés de Chardonnières) en 2009 et l'APEC (Association des pêcheurs de Chardonnières) en 2002, comprenant respectivement 48 et 173 membres (48 pêcheurs actifs pour la RPOC ; 60 pêcheurs actifs, 13 pêcheurs non actifs, 100 femmes marchandes pour l'APEC). À Baintet, les pêcheurs sont regroupés en une fédération dénommée UCAPEB (Union communale des associations de pêcheurs de Baintet) regroupant les associations listées dans le tableau 4.

Tableau 4 : Organisation des associations de pêcheurs dans la commune de Bainet.

Localités	Associations	Nbre de femme	Nbre de pêcheurs actifs	Nbre de non-actifs	Total
Centre-ville	ABPEP	17	20	5	42
	APROB	11	19	5	35
Brésilienne	APEB	26	25	10	61
Moreaux	APM9	12	18	6	36
9 ^{ème}	OPEN	11	10	4	25
ABPEP	Association Bainétienne des Pêcheurs Professionnels ;				
APROB	Association des Pêcheurs Professionnels de Bainet.				
APEB	Association des Pêcheurs de Brésilienne ;				
APM9	Association des pêcheurs de Moreaux, 9 ^{ème} section ;				
OPEN	Organisation des pêcheurs de Neuvième ;				

Ce fonctionnement en association est généralement apprécié par les pêcheurs, mais il ne permet pas encore pour autant une gestion complètement fluide de l'espace invisible depuis la côte. De plus, des conflits intra et inter associations peuvent exister au large ou à terre lorsque des cotisations ne sont pas payées pour l'usage d'un DCP, lorsque des capitaines favorisent des groupes de pêcheurs à l'intérieur d'une association ou encore lorsque le gouvernement distribue du matériel nouveau et que le partage est difficile. Néanmoins, les membres des associations s'attachent chaque fois à résoudre ces tensions et conflits, notamment en facilitant l'emprunt des nouveaux matériels aux pêcheurs non bénéficiaires.

L'accès aux espaces éloignés avec les embarcations motorisées de taille relativement grande a aussi eu pour conséquence un moindre respect de certains pêcheurs vis-à-vis des rituels et croyances liés à la pêche, ce qui est particulièrement regretté par les pêcheurs âgés. Il est ainsi possible aujourd'hui d'entendre des pêcheurs embarqués parler en mal de l'océan, d'insulter les *mèt dlo* dieux vaudous, ou de siffler ce qui peut conduire à la formation d'un vent violent pouvant détruire le bateau de pêche. L'arrivée de la « jeune génération pêcheurs DCP » est en particulier pointée du doigt par les plus âgés. Toutefois, si un malheur survient, nombreux sont ceux à retourner vers les prêtres vaudous pour préparer des lotions utilisées pour imprégner l'embarcation ou les engins ou pour bénir les mains du pêcheur.

Bien que 90 % des pêcheurs décrivent une augmentation de leurs prises (en nombre poissons et en taille des individus), ils s'inquiètent des ruptures dans les repères culturels qui pourraient nuire à la sécurité et la réussite de tous.

4.2. Accompagner le changement de pratique de pêche d'un changement de valeurs accordées aux espèces

Une autre transition culturelle est en cours et doit quant à elle se poursuivre pour que les pêcheurs puissent valoriser leurs prises sur DCP peu appréciées par la population haïtienne qui de plus craint qu'elles soient porteuses de la ciguatera.

La population haïtienne consomme et achète en tout lieu du pays les « poissons roses » (Serranidae, Haemulidae, Lutjanidae et Labridae), pêchés en zone côtière et nommés ainsi en raison de leur couleur ; ils sont dits de première catégorie. Ces poissons sont achetés en frais « dans des cordes », dans des sceaux de cinq gallons (figure 11) ou par lot²⁰ par les marchandes nommées *Madam Sarah* ou des intermédiaires désignés par le vocable *agences* au niveau des centres de conservation de fruits de mer gérés par les associations (centres construits par Food for the Poor à Chardonnières et par la coopération espagnole à Bainet) et sont ensuite distribués salés, séchés ou glacés dans les marchés et supermarchés des grandes villes. Pêcheurs, marchands et consommateurs haïtiens qualifient leur chair de maigre, fine, douce et appétissante.

²⁰ Un lot ou une corde correspond à 40-45 unités de carangues ou à 3 à 4 unités de bonites (thons).
N.B. : le prix d'une corde ou un lot de poissons (carangue, bonite) varie entre 1 000 et 1 250 gourdes (8,15 à 10,19 €). Avril 2019, communes de Chardonnières et Bainet).



**Figure 11 : Poissons vendus « à la corde » et en sceau de cinq gallons.
(© Jean Marie S., 2019)**

Lorsque ces poissons ne sont pas sur le marché, les Haïtiens se tournent plus facilement vers des poissons d'importation – « *poissons Miami* » (notamment des chinchards), harengs salés ou encore sardines en conserve – qui représentent 75 % de consommation nationale selon un article du quotidien *Lenouvelliste* ²¹, que vers les poissons du large. Nos interlocuteurs indiquent que la chair de ces derniers, « même mâchée longtemps », est « difficile à avaler ». Non seulement leur goût n'est pas celui du palais des consommateurs, mais leur taille implique de plus que le consommateur ne voit pas le poisson entier dans son assiette, ce qui est culturellement difficile à accepter.

76,7 % des pêcheurs interrogés indiquent avoir développé de nouveaux circuits de commercialisation pour écouler ces nouveaux produits, mais que ceux-ci restent fragiles tant que les habitudes alimentaires ne changent pas. Le développement de la filière doit s'accompagner d'un changement de valeurs accordées aux espèces. Les pêcheurs sensibilisent leurs proches et espèrent avoir progressivement un impact sur toute la population. Les associations ont aussi récemment engagé un travail pour accompagner ce changement des habitudes alimentaires. Accompagnées par l'État et les ONG, elles tentent de favoriser l'équipement des villages et des intermédiaires (agences et surtout marchandes) en matériel de conservation. Elles offrent aussi, en particulier aux femmes marchandes, des formations pour la gestion d'entreprise, le traitement, la conservation et la transformation des produits halieutiques issus de la pêche sur DCP et dont la consommation dans l'ensemble du pays peine à se développer. Sont ainsi préparés à Marigot (sud-est), aux Cayes (sud) depuis 2016 des filets, des saucisses et des boulettes de poissons. Dans le même ordre d'idées, une entreprise haïtienne « La Filière congelée » fait actuellement la promotion de « petits pâtés » tant choyés dans la gastronomie nationale, à base de poissons capturés autour des DCP. Ces produits dérivés créent une valeur ajoutée et visent une meilleure acceptation des grands pélagiques dans les habitudes alimentaires.

Conclusion

Aujourd'hui en Haïti s'observent des transformations d'importance dans l'exploitation de l'espace marin et dans les valeurs qui sont accordées aux pêcheurs. Cela se produit dans un contexte où l'approvisionnement en poisson est particulièrement attendu. Il s'agit de nourrir une population qui traverse des moments difficiles en raison des cyclones et séismes très

²¹ <https://lenouvelliste.com/article/67707/haïti-importe-75-de-sa-consommation-de-poissons>

dévastateurs, de l'érosion des côtes entraînant la destruction des maisons et d'infrastructures, ainsi que des événements politiques et sécuritaires conduisant à des ruptures sociales et spatiales majeures. De nombreuses marchandes ont de fait cessé leurs activités ces derniers mois, le Grand Marché de La Rochelle à Port-au-Prince étant désormais contrôlé par des « gangs armés » exigeant des taxes. Quant aux pêcheurs, sachant qu'ils peuvent encore moins facilement qu'habituellement écouler leurs produits, ils ne renouvellent pas leurs nasses et réduisent leur fréquence de pêche sur les DCP pour s'adonner à d'autres activités (moto-taxi, coupe de bois pour le charbon, etc.).

Le ministère a mobilisé des financements étrangers pour améliorer sa politique des pêches, mais gérer ces urgences ponctuelles retarde la production d'une politique de gestion structurelle des ressources naturelles du pays, particulièrement celles de l'halieutique. Toutefois, un recensement exhaustif de tous les pêcheurs, de leur matériel et de leurs habitudes de pêche est en cours, ce qu'aucun pays n'a fait jusqu'alors. Des expériences d'implantations de récifs artificiels et le déploiement de nouvelles techniques de pêche au large sont en projet pour élargir le champ d'actions des pêcheurs. Nous avons observé que les savoirs des pêcheurs sont nombreux, tant à propos des espèces, du milieu, des techniques ou encore de l'organisation sociale qui permet d'accéder à la ressource et de la commercialiser. Ces savoirs gagnent à être le support d'une politique des pêches qui intègre les pêcheurs comme les consommateurs dans son action. Bien que les pêcheurs et les marchandes constatent les méfaits de leurs propres comportements et d'une mauvaise gestion de la ressource terrestre, ce chapitre a aussi fait état de leur adaptabilité dans les pratiques de pêche, dans les matériaux mobilisés pour fabriquer leurs engins, dans la constitution de modes de gestion pour accéder aux territoires marins et à l'ensemble de la filière. Entre autres exemples, citons la mobilisation des végétaux dans la quasi-totalité des maillons de la chaîne. De la construction des embarcations aux attaches des poissons, voire même la cuisson des espèces pêchées, les végétaux sont présents. L'usage de ces éléments de leur milieu immédiat permet de réduire la dépendance vis-à-vis des autres villes du pays et de l'étranger. Les nasses sont faites des lianes, rarement de nylon, appâtées avec des feuilles ou des fruits. L'utilisation des végétaux est un exemple parmi d'autres qui a incité nos interlocuteurs à espérer que l'État soit attentif à limiter la dégradation des écosystèmes terrestres comme aquatiques.

Les pêcheurs et les autres acteurs de la filière ont formulé des orientations à transmettre au MANRDR s'appuyant sur des interdictions ou des restrictions d'usages d'outils destructeurs (filets moustiquaires, sennes...), sur une surveillance accrue du respect des règles et sur une plus importante considération des normes locales d'usage des espaces existantes que nous avons synthétisées dans les recommandations de la présente

expertise. Il est évident que bien que ces demandes proviennent des pêcheurs, ceux qui sont dans le besoin ne pourront respecter ce qu'ils souhaitent. Néanmoins, ces ambitions pourront peut-être être atteintes et respectées par une partie de la population si le pays parvient à limiter l'insécurité, à œuvrer pour une meilleure gestion des ressources terrestres et à rebondir comme les populations parviennent localement à le faire pour vivre.

Le partage et les échanges de savoirs et de savoir-faire de pêche sont selon les pêcheurs au cœur de la réussite. Ils sont à l'écoute des propositions d'expérimentation de nouvelles techniques proposées encore récemment par les halieutes de l'équipe de chercheurs. Certains pêcheurs mettent aussi en avant leurs habitudes à transmettre ensuite aux membres de leur entourage ou à un nouveau venu souhaitant se consacrer à la pêche. Ils se présentent comme des enseignants idéaux pour favoriser le déploiement des nouvelles techniques et les modifications progressives des habitudes alimentaires. Se reposer sur eux est un des moyens de réussir la transition. À travers cette expertise collective, nous espérons répondre à l'invitation de Hind (2015) et contribuer à une meilleure articulation de la diversité des savoirs scientifiques à ceux empiriques des pêcheurs pour conduire à une meilleure gouvernance de la pêche.

Bibliographie

ACCEUS V., 2009 – Mémoire Online - La pêche traditionnelle, pratique vodouesques et croyances afro-haïtiennes à Gressier - VitalÃme Acceus, Memoire Online. Repéré à <https://www.memoireonline.com/07/09/2434/La-pche-traditionnelle-pratique-vodouesques-et-croyances-afro-haitiennes--Gressier.html>

AUGIER D., WATSON P., 2010 – De la connaissance des milieux marins à la gestion raisonnée des ressources, Études caribéennes, (15). DOI : 10.4000/etudescaribeennes.4475

BREUIL C., 1999a – Proposition de politique pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture et revue du secteur des pêches maritimes. Rapport technique adressé à la FAO.

BREUIL C., 1999b – Proposition de politique pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture et revue du secteur des pêches maritimes. Rapport technique adressé à la FAO.

BRUTUS M., 2019 – Impacts socio-économiques et environnementaux de l'utilisation des Dispositifs de concentrations de poissons (DCP) sur la pêche dans le département Sud. Études de cas : Tiburon et Chardonnières. 78 p.

CELESTIN W., 2004 – La filière pêche dans le département de la Grande Anse d'Haïti, Pour le groupe d'action et de recherche en développement local (GARDEL). Projet PDR-GA. 364 p.

DAMAIS G., DE VERDILHAC P., SIMON A., CELESTIN W., 2007 – Étude de la filière de pêche en Haïti. Repéré à <https://www.google.com/search?hl=fr&q=DAMAIS,+GP.+de+VERDILHAC,+A.+SIMON+ET+D.S.+CELESTIN.+2007.+-%C3%89tude+de+la+fili%C3%A8re+de+p%C3%AAche+en+Ha%C3%AFti+:+IRAM+/INESA.+Rapport+provisoire,+7p>.

DESIRADE A., 2020 – Étude et analyse de la filière des produits de la pêche maritime en provenance de la commune de Belle-Anse. Mémoire de fin d'études agronomiques. Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire (FAMV) de l'Université d'État d'Haïti (UEH). 135 p.

FRECHET J., 1964 – Technologie des bateaux et engins de pêche, symposium sur les pêches maritimes, université laval. Repéré à https://www.google.com/search?rlz=1C1EJFC_enHT897HT900&sxsrf=ALeKk03YMF0kjtpu380qzl-PwH9imDBN0A:1590109955526&source=univ&tbm=isch&q=frechet,+j.,+1964.+-%C3%89technologie+des+bateaux+et+engins+de+p%C3%AAche,+symposium+sur+les+p%C3%AAches+maritimes,+universit%C3%A9+laval,+16p.&sa=X&ved=2ahUKEwj0bWYpcbpAhVDMt8KHeJsDT4QsAR6BAGHEAE&biw=1366&bih=576

GEISTDØRFER A., 1974 – Savoir et techniques des pêcheurs des îles de la Madeleine (Québec). *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 21(7), p. 169-217. DOI : 10.3406/jatba.1974.3166

HIND E. J., 2015 – A review of the past, the present and the future of fishers' knowledge research: a challenge to established fisheries science, *ICES Journal of Marine Science*, 72(2), p. 341-358. DOI : 10.1093/icesjms/fsu169

IHSI, 2015 – Haïti : Estimation de la population par section communale de 2015 [FR] | HumanitarianResponse. Repéré à <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/haiti/document/haiti-estimation-de-la-population-par-section-communale-de-2015-fr>

JEAN MARIE S., CADET C., 2019 – Aires marines protégées : des alliées négligées dans la lutte contre les changements climatiques en Haïti. *Haïti Climat*, p. 7.

MARNDR, 2010 – Programme national pour le Développement de la pêche maritime en Haïti 2010-2014. 28 p.

MARNDR, 2017 – Recensement national de la pêche artisanale (RNPA) : Unité de statistique agricole et informatique | USAI. Repéré à http://agriculture.gouv.ht/statistiques_agricoles/

MATEO J., HAUGHTON M., 2003 – A review of the fisheries sector of Haiti with recommendations for its strengthening. Communication présentée au Proceedings of the Gulf and Caribbean Fisheries Institute, 54. Repéré à http://procs.gcfi.org/pdf/gcfi_54-5.pdf

PADI, 2012 – Rapport de mission évaluation de la situation de la pêche sur les lacs en Haïti. Repéré à <http://www.fao.org/3/AC560F/AC560F02.htm>

SAFFACHE P., 2006 – Le milieu marin haïtien : chronique d'une catastrophe écologique. Études caribéennes (5). DOI : 10.4000/etudescaribeennes.267

STEAD S., DAW T., GRAY T., 2006 – Uses of Fishers' Knowledge in Fisheries Management, *Anthropology in Action*, 13(3), p. 77-86. DOI: 10.3167/aia.2006.130308

STEPHENSON R. L., PAUL S., PASTOORS M. A., KRAAN M., HOLM P., WIBER M., MACKINSON S., DANKEL D. J., BROOKS K., BENSON A., 2016 – Integrating fishers' knowledge research in science and management, *ICES Journal of Marine Science*, 73(6), p. 1459-1465. DOI: 10.1093/icesjms/fsw025

WOLF R. S., RATHJEN, 1974 – Marine Fisheries Review. Exploratory fishing activities of the UNDP/FAO caribbean Fishery development Project mar. fish wolf 1974. NMFS, Scientific Publications Office, 692 p.

La pêche artisanale en Haïti

Sous la direction de Gilbert DAVID

Experts associés :

Jean-Paul ALARIC, Wilson CÉLESTIN, Nicolas DIAZ, Pierre FAILLER,
Sylvain GILLES, Pierre-Yves HARDY, Pierre-Guy LAFONTANT,
Max François MILLIEN, Pierre MORAND, Sylvain PIOCH, Jean-Pascal QUOD,
Lionel REYNAL, Catherine SABINOT, Grégoire TOURON-GARDIC,
Brice TROUILLET, Henri VALLÈS, Philippe VENDEVILLE

*Expertise scientifique collective de l'IRD
réalisée à la demande du ministère de l'Agriculture,
des Ressources naturelles et du Développement rural
(MARNDR) d'Haïti*

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Expertise collective

Marseille, 2021

Rédaction (synthèse)

Dominique Martin Ferrari
Gilbert David
Ludovic Mollier

Préparation éditoriale

Marion Enguehard

Maquette couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure et mise en page

Aline Lugand – Gris Souris

Duplication clé USB

ACM Sourcing

Coordination fabrication

Catherine Guedj
Romain Costa

Pour citer cet ouvrage :

DAVID G. *et al.*, 2021 – *La pêche artisanale en Haïti/Small-Scale Fisheries in Haiti*.
Marseille, IRD Éditions, coll. Expertise collective, bilingue français-anglais, 248 p. + clé USB.

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2021

ISSN : 2739-9168

ISBN : 978-2-7099-2919-6

ISBN PDF : 978-2-7099-2920-2

Expertise collective

La pêche artisanale en Haïti

Contributions intégrales

Sous la direction de Gilbert DAVID

Expertise scientifique collective de l'IRD (ESCI),
réalisée à la demande du ministère de l'Agriculture,
des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR)

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT
Collection Expertise collective
Marseille, 2021

Coordination de fabrication

Catherine GUEDJ
Romain COSTA

Mise en forme

Nathalie ENGUEHARD

Duplication de la clé USB

ACM Sourcing

Cette clé regroupe la version numérique de l'ouvrage en français, la synthèse traduite en anglais, ainsi que l'ensemble des contributions intégrales des experts du collège.

Pour citer cet ouvrage :

DAVID G. *et al.* (dir.), 2021 – *La pêche artisanale en Haïti*. Small-Scale Fisheries in Haiti. Marseille, IRD éditions, coll. Expertise collective, bilingue français-anglais, 248 p. + clé USB.